

Rapport de Gestion 2010

Fondation de prévoyance ASMAC | Kollerweg 32 | Case postale 389 | CH-3000 Berne 6

La Fondation de prévoyance ASMAC est
membre depuis le 1er janvier 2008

ethos

Ethos - une fondation créée par des caisses de pensions - s'engage en faveur d'une économie durable. Par cet engagement, Ethos veut contribuer à la prise en compte des principes du développement durable et des règles de bonne gouvernance dans les activités d'investissement. Ethos a également pour objectif de promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Table des matières

Chiffres-clés	4
Le mot du Président	6
Comptes annuels 2010	7
Annexe	10
1. Base et organisation	10
2. Membres actifs et bénéficiaires de rente	13
3. Nature de l'application du but	15
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	16
5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture	17
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	22
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	30
8. Demandes de l'autorité de surveillance	31
9. Autres informations relatives à la situation financière	31
10. Événements postérieurs à la date du bilan	31
Appendice 1 / Employeurs affiliés	32
Appendice 2 / Rapport de l'organe de contrôle	41

Chiffres-clés

Structure de l'institution de prévoyance

Fondation/Siège	1983/Berne
Structure juridique	Fondation
Couverture risque	autonome
Prévoyance vieillesse	Primauté des cotisations
Prévoyance risque	Primauté des prestations

Données actuarielles	2010	2009
Dossiers d'assurés actifs	16 944	16 448
Dossiers de rentiers	452	433
Nombre de comptes de libre passage	3 373	3 307
Rémunération du capital épargne vieillesse	2,0 %	2,0 %

	en millions de CHF 2010	en millions de CHF 2009
Avoirs-épargne	1 262.3	1 172.4
Capital de couverture pour bénéficiaires de rente	122.2	116.0
Provisions techniques	35.8	26.8

Données caractéristiques importantes	2010	2009
Degré de couverture (taux d'intérêt CFA/PRASA 4 %)	102,3 %	103,4 %
Charges administratives moyennes par dossier d'assuré en francs suisses	114.45	108.70

Comptes annuels

Bilan

Actif	en millions de CHF 2010	en millions de CHF 2009
Placements de la fortune	1 452.83	1 359.72
Compte de régulation actif	3.05	3.38
Total de l'actif	1 455.88	1 363.10

Passif	en millions de CHF 2010	en millions de CHF 2009
Dettes	2.41	2.99
Compte de régulation passif	0.11	0.10
Réserves de cotisations d'employeur	0.00	0.04
Provisions non techniques	0.00	0.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 420.25	1 315.22
Réserve de fluctuation de valeurs	33.00	44.70
Capital de la fondation, fonds libre/Découvert	0.11	0.05
Total du passif	1 455.88	1 363.10

Compte d'exploitation

	en millions de CHF 2010	en millions de CHF 2009
Activité d'assurance		
Apport des cotisations et prestations d'entrée	271.09	242.52
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	- 191.50	- 175.79
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	- 105.04	- 96.32
Produit des charges d'assurance	- 0.84	- 0.72
Résultat net de l'activité d'assurance	- 26.29	- 30.31
Résultat net des placements	16.86	121.29
Dissolution/Constitution de provisions non techniques	0.00	0.00
Autres produits	0.18	0.36
Autres frais	- 0.01	- 0.02
Frais d'administration	- 2.38	- 2.19
Excédent des produits/Excédent des charges avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	- 11.64	89.13
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	11.70	- 44.70
Excédent des produits	0.07	44.43

Le mot du Président

L'endettement étatique croissant des pays industriels, la faillite étatique menaçante de certains pays de la zone européenne ainsi que l'extension massive de la masse monétaire aux États-Unis ont conduit à une inquiétude grandissante sur les marchés des capitaux et des finances. L'année courante a vu ces inquiétudes s'accroître et aucune fin n'est en vue.

En comparaison avec la performance du Benchmark qui est de 3,98 pour cent et avec une performance annuelle de 2,47 pour cent, nous étions en dessous des attentes. Sans prendre en considération les comptes de liquidités, nous atteignons une performance annuelle de 4,01 pour cent. La hausse de l'intérêt des papiers à taux invariable, attendue en vain depuis un certain temps, nous a poussé à effectuer plus de placements dans le marché monétaire à court terme. Une première hausse de l'intérêt n'a eu lieu qu'au printemps 2011. Jusqu'à ce jour, nous avons délibérément renoncé à l'assurance des devises, qui est onéreuse. Les conséquences de la dévaluation massive de l'Euro et du dollar américain par rapport au franc suisse ont amorti, à la date d'échéance du bilan, une grande partie de notre performance.

Avec le bénéfice du capital, le paiement des intérêts du capital d'épargne a été couvert à deux pour cent, ainsi que les frais administratifs. L'augmentation de la réserve technique a dû être entreprise à charge de la réserve de fluctuation de valeur; le degré de couverture a ainsi été réduit de 1,1 pour cent à 102,3 pour cent.

La fondation de prévoyance ASMAC peut une nouvelle fois enregistrer une légère augmentation de l'effectif de 580 personnes (dont 458 femmes). Avec un nombre de 452 bénéficiaires de prestations, nous sommes toujours largement en dessous de la proportion normale entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes. Le capital de prévoyance et les réserves techniques augmentent de huit pour cent à 1,42 milliards de francs suisses. Nous comptons ainsi parmi les plus grandes caisses de pension de Suisse.

À nouveau, très peu de demandes de prestations conduisant à une rente ont été faites lors de l'exercice; c'est grâce à cela qu'une prime de risque basse et hors concurrence de 1,2 pour cent jusqu'à concurrence d'un salaire annuel de 300 000 francs suisses peut être maintenue.

En raison de la rentabilité restreinte, l'intérêt reste inchangé, ceci jusqu'à ce que la réserve de fluctuation de valeur ait à nouveau atteint, en rapport avec notre stratégie de placements, la hauteur minimale. La réserve de fluctuation de valeur sert à garantir la couverture des capitaux de vieillesse, ceci à 100 pour cent. C'est dans ce sens que la compensation du renchérissement des rentes au 1er janvier 2011 a été reporté.

Des adaptations matérielles et formelles ont été apportées au règlement de la fondation. Le conseil de fondation a adopté celles-ci lors de sa séance du 17 novembre 2010 et mises en vigueur au 1er janvier 2011. Un examen individuel de l'état de santé lors de l'annonce d'un salaire annuel brut de plus de 300 000 francs suisses ainsi que l'adaptation du capital décès font partie des adaptations les plus importantes. De plus, la durée de l'assurance d'interruption a été réduite à un maximum de deux ans.

Il me tient à cœur de remercier ici mes collègues du Conseil de fondation de leur collaboration professionnelle en ces temps turbulents. En tant que responsables, nous nous sommes développés en une équipe bien rodée et expérimentée.

Un grand merci également à mes fidèles collaboratrices et collaborateurs de notre agence, soucieux d'un déroulement impeccable du travail quotidien. Grâce au fait que plus de la moitié de nos collaborateurs et collaboratrices sont employés auprès de notre fondation depuis plus de dix ans, nous sommes forts d'une expérience de longue date et nous distinguons par des frais administratifs bas.

Et un grand merci également à tous les assurés et assurées ainsi qu'à tous et toutes les responsables au sein des directions des hôpitaux et des institutions, de nous avoir accordé leur confiance et d'avoir collaboré de manière constructive sous tous les rapports.

Berne, 22 juin 2011

Dr med. Heinz Mumenthaler | Président

Comptes annuels 2010

Bilan au 31 décembre

Actif	CHF 2010	CHF 2009
Placements de la fortune		
Liquidités, placements sur le marché monétaire	372 215 176	322 937 094
Débiteurs (employeurs)	17 815 158	20 569 379
Créances	2 522 591	4 586 689
Titres	855 876 693	794 055 576
Hypothèques	20 749 875	22 521 000
Private Equity	2 966 932	5 042 052
Participation PK Immo SA	100 000	100 000
Immeubles et immobilisation corporelle	180 583 523	189 909 090
Total des placements de la fortune	1 452 829 949	1 359 720 880
Compte de régularisation actif	3 052 640	3 378 304
Total de l'actif	1 455 882 589	1 363 099 184
Passif	CHF 2010	CHF 2009
Dettes		
Autres dettes	2 411 878	2 986 812
Total des dettes	2 411 878	2 986 812
Compte de régularisation passif	106 679	99 879
Réserves de cotisations d'employeur	0	40 000
Provisions non techniques	0	0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 262 254 124	1 172 387 403
Capital de prévoyance des retraité(e)s	122 197 090	115 998 487
Provisions techniques	35 802 000	26 840 000
Total des capitaux de prévoyance et des provisions techniques	1 420 253 213	1 315 225 890
Réserve de fluctuation de valeurs	33 000 000	44 700 000
Capital de la fondation, fonds libres/Découvert		
Situation en début de période	46 603	- 44 382 288
Excédent des produits	64 216	44 428 891
Situation en fin de période	110 819	46 603
Total du passif	1 455 882 589	1 363 099 184

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2010	CHF 2009
Activité d'assurance		
Cotisations, apports ordinaires et autres		
Cotisations des salarié(e)s	85 359 767	80 802 071
Contributions des employeurs	102 124 753	96 801 838
Cotisations de tiers	1 111	- 16 587
Primes uniques et rachats	10 912 028	9 531 391
Total des cotisations, apports ordinaires et autres	198 397 659	187 118 713
Prestations d'entrée		
Apports de libre passage	70 810 706	53 404 469
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1 878 037	1 996 485
Total des prestations d'entrée	72 688 744	55 400 954
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	271 086 403	242 519 667
Prestations réglementaires		
Rentes de vieillesse	- 2 727 163	- 2 316 102
Rentes de survivants	- 2 262 439	- 2 293 697
Rentes d'invalidité	- 5 284 532	- 4 879 581
Autres prestations réglementaires	4 357	- 50 368
Prestations en capital à la retraite	- 3 582 970	- 2 209 951
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 194 592	- 153 711
Total des prestations réglementaires	- 14 047 338	- 11 903 410
Prestations extra-réglementaires	- 6 950	- 12 593
Prestations de sortie		
Prestations de libre passage en cas de sortie	- 167 690 266	- 152 439 835
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 9 756 984	- 11 427 436
Total des prestations de sortie	- 177 447 250	- 163 867 271
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	- 191 501 538	- 175 783 274
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		
Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	- 67 507 413	- 59 023 744
Constitution de capitaux de prévoyance retraité(e)s	- 6 198 602	- 4 029 243
Constitution des provisions techniques	- 8 962 000	- 12 601 000
Rémunération du capital épargne	- 22 367 568	- 20 668 228
Dissolution/Constitution de réserves de cotisations d'employeur	0	0
Total des dissolutions/constitutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	- 105 035 584	- 96 322 215
Charges d'assurance		
Primes d'assurance	- 35 069	0
Cotisations au fonds de garantie	- 802 093	- 721 615
Total des charges d'assurance	- 837 162	- 721 615
Résultat net de l'activité d'assurance	- 26 287 882	- 30 307 436

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2010	CHF 2009
Activité de placements de la fortune		
Résultat net des placements		
Produit net des liquidités, placement sur le marché monétaire	– 24 609 372	1 951 399
Produit net des titres	31 608 017	116 167 756
Produit net des hypothèques	597 888	651 322
Produit net des Private Equity	– 1 793 986	– 8 766 042
Produit net des immeubles et immobilisations corporelles	12 233 511	12 502 395
Autres intérêts et frais	– 427 859	– 436 660
Frais administratifs relatifs aux placements	– 752 221	– 779 149
Total du résultat net des placements de la fortune	16 855 979	121 291 021
Dissolution/Constitution de provisions non techniques	0	0
Autres produits	180 091	364 929
Autres frais	– 7 233	– 25 064
Frais d'administration	– 2 376 739	– 2 194 559
Excédent des produits/Excédent des charges avant dissolution/ constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	– 11 635 784	89 128 891
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	11 700 000	– 44 700 000
Excédent des produits	64 216	44 428 891

1. Base et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Fondation de prévoyance ASMAC revêt la forme juridique d'une fondation. Elle a pour but d'assurer en tant que fondation commune, la prévoyance professionnelle dans le cadre de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution, pour les médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique, d'autres médecins employé(e)s ainsi que pour d'autres personnes de formation universitaire durant la période de formation complémentaire, les employé(e)s de l'ASMAC, de ses sections et organisations, contre les risques économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité. Elle peut, dans le cadre de ses activités, dépasser les dispositions prévues par la LPP. La fondation peut assurer exceptionnellement la prévoyance professionnelle pour du personnel sans formation universitaire, employé auprès d'employeurs affiliés ou pour lequel l'employeur affilié effectue le décompte des cotisations d'assurance sociale, dans la mesure où son activité est en rapport étroit avec le domaine d'activité des médecins-assistant(e)s ou chef(fe)s de clinique ou d'autres personnes de formation universitaire. L'Affiliation des employeurs est conclue par écrit, sur la base d'un contrat d'adhésion.

1.2 Enregistrement LPP

La fondation est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle du canton de Berne sous le numéro BE.0467 et est soumise à l'autorité de surveillance compétente.

1.3 Acte de fondation et règlements

Acte de fondation du	6 juin 1983
révisé le	21 novembre 2000
Règlement du	1er janvier 2010
Règlement d'organisation du	15 novembre 2006
Règlement de placements du	17 novembre 2010

1.4 Organe de gestion (paritaire) / Droit à la signature

Conseil de fondation – Représentants des employés

Dr med. **Heinz Mumenthaler**, Président

Kirchstrasse 52, 3097 Liebefeld

- Membre du Comité chargé des questions de personnel
- Signature collective à deux

Dr med. **Lorenz Büchler**

Clinique universitaire de chirurgie orthopédique, Hôpital de l'Île, 3010 Berne

- Membre du Service de traitement des cas de prestations

PD Dr med. **Urs Eichenberger**

Clinique universitaire d'anesthésiologie et de thérapie contre la douleur, Hôpital de l'Île, 3010 Berne

- Membre du Comité chargé des placements

Florian Eugster, MA UZH

Institut pour Banking & Finance, Université Zurich, Plattenstrasse 14, 8032 Zurich

Lucius Huber, docteur en droit

Case postale, Elisabethenstrasse 15, 4010 Basel

- Président du Comité chargé des placements
- Membre du Comité chargé des questions juridiques
- Membre du Comité chargé des questions de personnel
- Signature collective à deux

Dr med. **Hugo Kupferschmidt**, MBA HSG

Directeur, Centre suisse d'informations toxicologiques, 8032 Zurich

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Membre du Comité chargé des questions juridiques
- Signature collective à deux

Dr med. **Eric Odenheimer**, MBA HSG

Directeur général/CEO, MERIDIAN AG, Bierigutstrasse 7, 3608 Thun

Dr med. **Gert Printzen**

Chef de service, Laboratoire chimique central, Hôpital cantonal Lucerne, Spitalstrasse, 6004 Lucerne

Conseil de fondation – Représentant(e)s des employeurs

Gerold Bolinger

Directeur Services, Hôpital de l'Île, 3010 Berne

Mario Da Rugna, lic. iur.

Chef du département Personnel et Entreprise Hôpital universitaire Bâle, Hebelstrasse 32, 4031 Bâle

- Membre du Comité chargé des questions juridiques

Jens Gawron

Adjoint, CHUV, Direction des Ressources humaines, Les Allières, 1011 Lausanne

Rolf Huber, licencié en droit, Vice-président (jusqu'au 30 juin 2010)

Département des finances du canton de Zurich, Secrétariat Général, Walcheplatz 1, 8090 Zurich

- Membre du Comité chargé des placements
- Membre du Comité chargé des questions juridiques
- Membre du Comité chargé des questions de personnel
- Signature collective à deux

Primus Schlegel, licencié ès sciences HSG, Vice-président

Chef du service du personnel du canton de Saint-Gall, Davidstrasse 35, 9001 Saint-Gall

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Signature collective à deux

Pascal Scholl, licencié ès sciences politiques

Directeur du service Personnel et Organisation, Département des finances du canton d'Argovie, Tellihochhaus, 5004 Aarau

- Président du Comité chargé des questions de personnel
- Membre du Comité chargé des placements

Thomas Schönbächler, MBA (à partir du 1er juillet 2010)

Chef de la Caisse de Prévoyance du canton de Zurich (BVK), Stampfenbachstrasse 63, Case postale, 8090 Zurich

- Membre du Comité chargé des placements

Andreas Woodtli

Directeur des Services du Personnel, Hôpitaux de Soleure SA, Schössliweg 2-6, 4500 Soleure

Christine Zimmermann

Association des hôpitaux zurichois (VZK), case postale, 8610 Uster

- Présidente du Service de traitement des cas de prestations
- Membre du Comité chargé des questions de personnel
- Signature collective à deux

Le Conseil de fondation est élu pour une période de quatre ans. La période en cours se termine en décembre 2012.

Gérance**Peter Scotton**, Directeur

- Signature collective à deux

Martin Ammann, Directeur suppléant

- Signature collective à deux

Brian Keith Zuckweiler, Asset Manager

- Signature collective à deux

1.5 Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance**AON Hewitt (Switzerland) SA**

Experts en prévoyance professionnelle, Lagerstrasse 33, 8004 Zurich

BDO SA

Hodlerstrasse 5, 3011 Berne

Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne, OASSF

Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen

1.6 Employeurs affiliés

Peuvent s'affilier à la fondation:

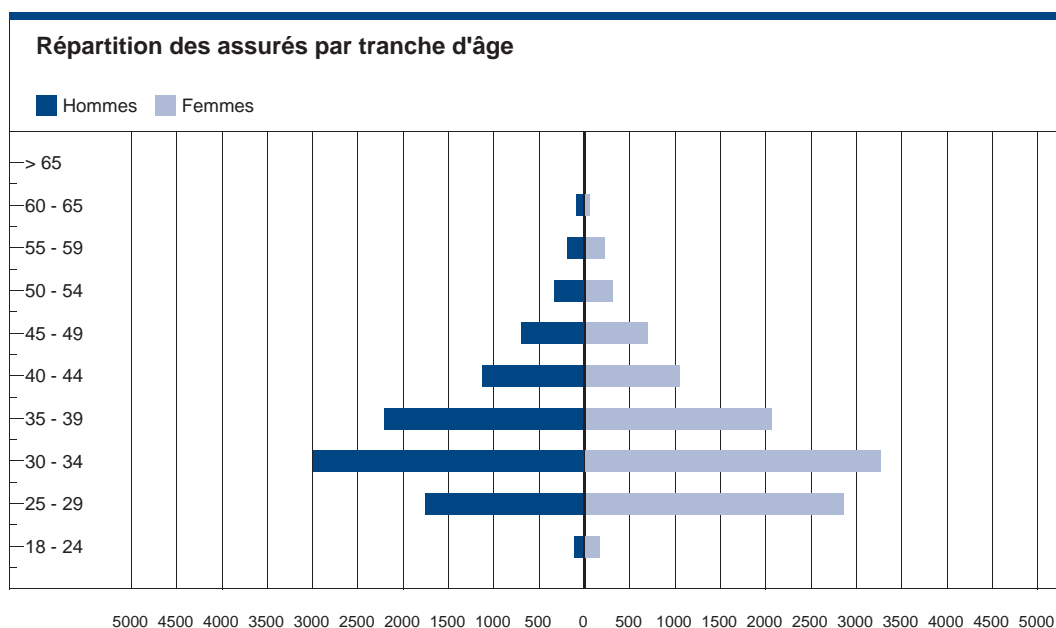
- les cantons, communes, groupements d'hôpitaux et autres institutions de droit public qui emploient du personnel médical;
- les hôpitaux et autres instituts de santé publique qui emploient du personnel médical;
- l'ASMAC, ses sections et organisations;
- à titre exceptionnel et avec l'approbation du Conseil de fondation, d'autres institutions et établissements employant du personnel non médical, pour autant qu'ils occupent essentiellement du personnel de formation universitaire en formation continue ou qu'ils assument entièrement ou partiellement les obligations LPP de ce dernier.

Les données détaillées concernant les employeurs affiliés figurent dans l'annexe 1.

2. Membres actifs et bénéficiaires de rente

2.1 Assurés actifs	2010	2009
Argovie	867	833
Appenzell Rhodes-Extérieures	44	38
Bâle-campagne	284	274
Bâle-ville	1 353	1 274
Berne	1 978	1 896
Fribourg	22	25
Glaris	35	30
Grisons	293	206
Jura	5	6
Lucerne	520	513
Neuchâtel	153	149
Nidwald	31	31
Obwald	35	34
Schaffhouse	81	79
Schwyz	114	112
Soleure	256	271
Saint-Gall	892	867
Thurgovie	297	279
Uri	22	21
Vaud	1 654	1 575
Valais	21	21
Zoug	1	1
Zurich	7 120	7 087
Adhésions directes (y compris l'assurance risque en cas d'interruption de travail)	745	706
Divers 121	121	
Total	16 944	16 449
dont femmes	8 957	8 499
dont hommes	7 987	7 950

Comptes de libre passage **3 373** **3 307**

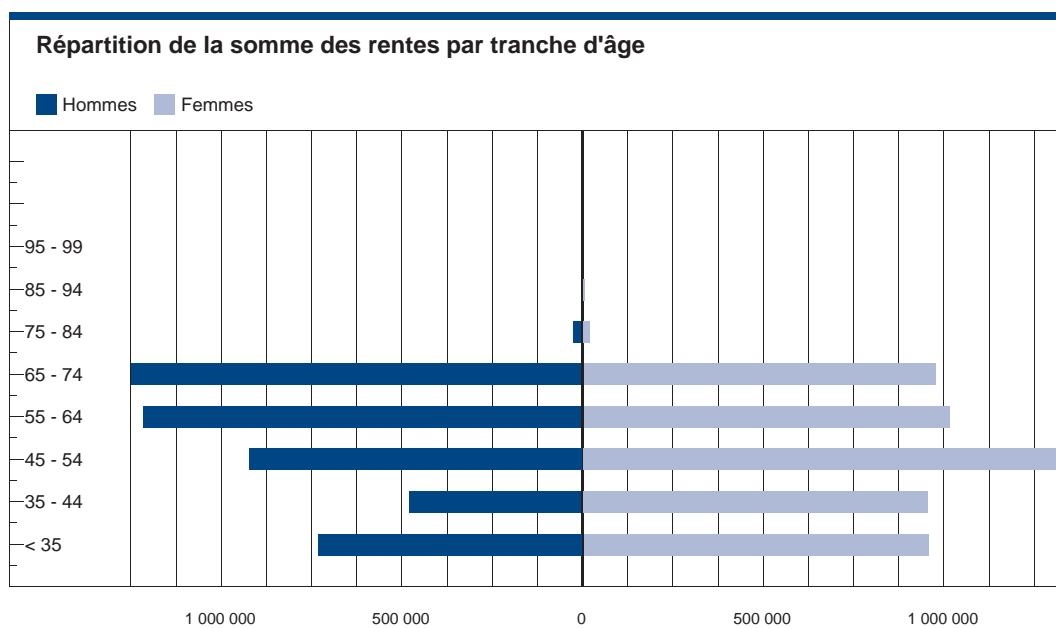
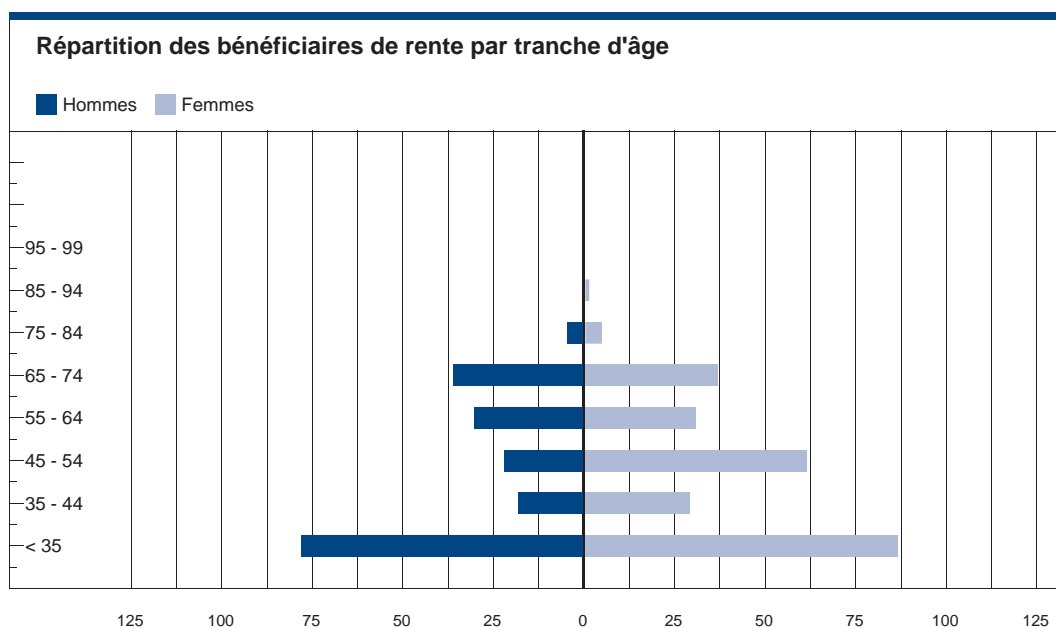


2.2 Bénéficiaires de rentes

2010

2009

Rentes de vieillesse	102	87
Rentes d'enfants de retraité(e)s	5	2
Rentes de survivants (veufs et veuves)	55	55
Rentes d'orphelins ou demi-orphelins	70	72
Rentes d'invalidité (y compris invalidité partielle)	131	128
Rentes d'enfants d'invalides	89	89
Total	452	433



3. Nature de l'application du but

3.1 Explications des contrats d'affiliation et des plans de prévoyance

Les employeurs concluent un contrat d'adhésion avec la fondation. Le contrat d'adhésion transcrit la relation juridique et désigne le plan de prévoyance à appliquer.

Les prestations vieillesse se basent sur la primauté des cotisations et sont déterminées par le règlement en vigueur à partir du 1er janvier 2010.

Les prestations de décès et invalidité se basent sur la primauté des prestations et sont déterminées par le salaire assuré au moment de la survenance d'un cas de prévoyance.

3.2 Financement, méthodes de financement

Les cotisations annuelles servent au financement du capital épargne vieillesse (primauté des cotisations) et à la couverture des coûts pour les prestations de risque (primauté des prestations).

La hauteur du montant des cotisations des employeurs et des employé(e)s est fixée dans les plans de prévoyance. L'employeur prend en charge au moins 50 pour cent des charges globales.

La prime de risque pour les salaires annuels imputés jusqu'à hauteur de 300 000 francs suisses comprenait 1,2 pour cent lors de l'exercice. Pour les salaires annuels imputés entre 300 001 francs suisses jusqu'à 500 000 francs suisses, le taux de la prime de risque comprenait cinq pour cent.

Les prestations suivantes sont prises en charge par la fondation sans perception de prime:

- les frais administratifs
- le versement au fonds de garantie selon l'article 59 de la LPP
- l'adaptation des rentes survivants et invalidité à l'évolution des prix conformément à l'article 36 LPP
- l'adaptation des rentes de vieillesse à l'évolution des prix dans le cadre des possibilités financières

L'obligation de cotiser des employeurs et des salarié(e)s commence avec le début de l'assurance et prend fin avec la retraite, le décès avant l'âge de la retraite, la dissolution ou l'interruption du rapport de travail. La libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain est réservée.

3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Assurance risque en cas d'interruption de travail

L'assurance d'interruption a pour objectif d'assurer la couverture de risques des personnes âgées de moins de 50 ans affiliées auprès de la fondation qui, durant une période de temps limitée à deux ans au maximum, ne remplissent plus, ou plus entièrement, les conditions requises pour une adhésion à la fondation. L'adhésion n'est pas possible pour les indépendants, ni pour les personnes n'ayant pas de permis d'établissement en Suisse.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La comptabilité, le bilan et les principes d'évaluation sont établis en fonction des dispositions du Code des obligations (CO) et de la LPP. Les comptes annuels, qui se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, donnent une image fidèle de la situation financière dans le sens de la législation sur la prévoyance professionnelle et correspondent aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 26.

4.2 Principes de comptabilité et d'évaluation

Les principes d'évaluation ci-après ont été appliqués au 31 décembre 2010:

Créances

La comptabilisation des créances se fait aux valeurs nominales. Il est nécessaire de former un ducroire en cas de risques reconnus.

Titres

L'évaluation des titres se fait au cours ou aux valeurs du marché à la date du bilan. Les bénéfices et pertes de cours non réalisés sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Conversion des monnaies étrangères

Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis aux cours du jour. Les actifs et dettes en monnaies étrangères sont évalués aux cours de fin d'année. Les bénéfices et pertes sur cours qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés selon leur valeur nominale. Des rectificatifs de valeurs correspondants sont établis pour les risques apparents. Aucun rectificatif de valeurs n'est actuellement nécessaire du point de vue économique.

Private Equity

Les Private Equity sont comptabilisés aux valeurs d'acquisitions diminuées des pertes de valeurs décelables.

Biens immobiliers

Tous les biens immobiliers constitués au cours des dix dernières années sont capitalisés au taux de rendement de six pour cent. Une évaluation de la valeur vénale sera effectuée par un expert externe à intervalles de trois à cinq ans pour tous les biens immobiliers datant de plus de dix ans. Elle sera portée au bilan à la valeur estimée. Les bâtiments en cours de construction ainsi que les terrains sont comptabilisés à la hauteur des frais encourus.

Dettes

La comptabilisation des dettes se fait aux valeurs nominales.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont déterminés chaque année par des experts selon des principes reconnus et sur des bases tirées directement de bases d'accès public (EVK 2000).

Réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs est constituée pour faire face à des risques spécifiques du marché. Elle sert de base aux placements et permet de garantir de manière durable les promesses de prestations. La détermination de l'objectif se fonde sur des considérations économique-financières.

Autres actifs et passifs

L'établissement du bilan des autres actifs et passifs est établi aux valeurs nominales.

Capital lié

Les capitaux de couverture nécessaires, les provisions de prévoyance et les réserves de fluctuation de risques sont vérifiés chaque année par des experts en assurance puis confirmés par une expertise actuarielle.

4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

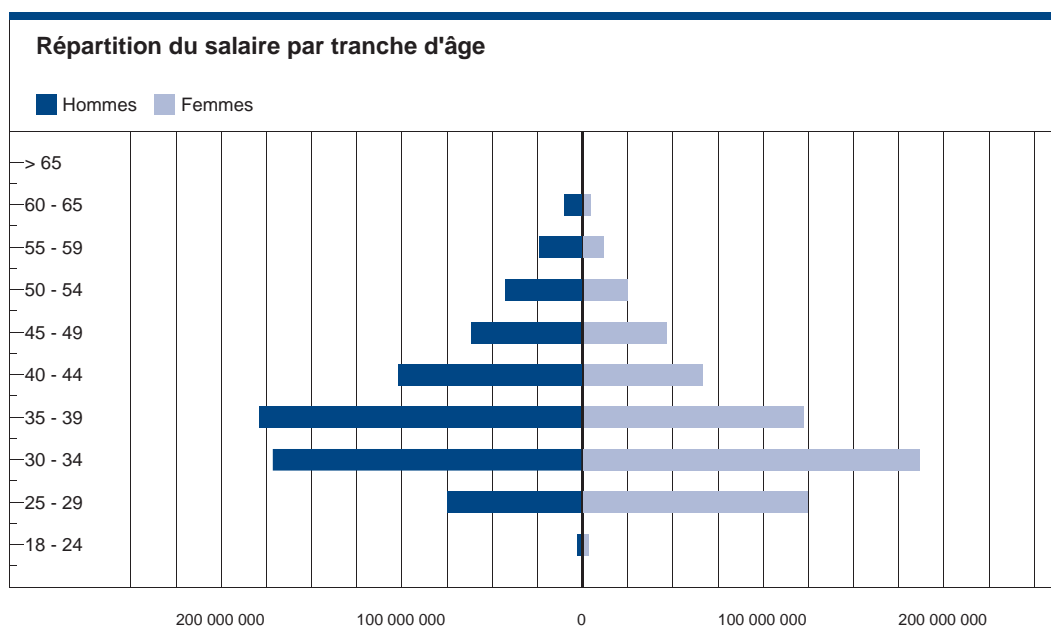
Depuis 2007, la réserve de fluctuation de valeurs nécessaire est déterminée selon la méthode dite économique-financière (Valeur en risque). La hauteur ciblée définit une marge de fluctuation inférieure et supérieure et doit être suffisante pour 98 pour cent de toutes les probabilités.

5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

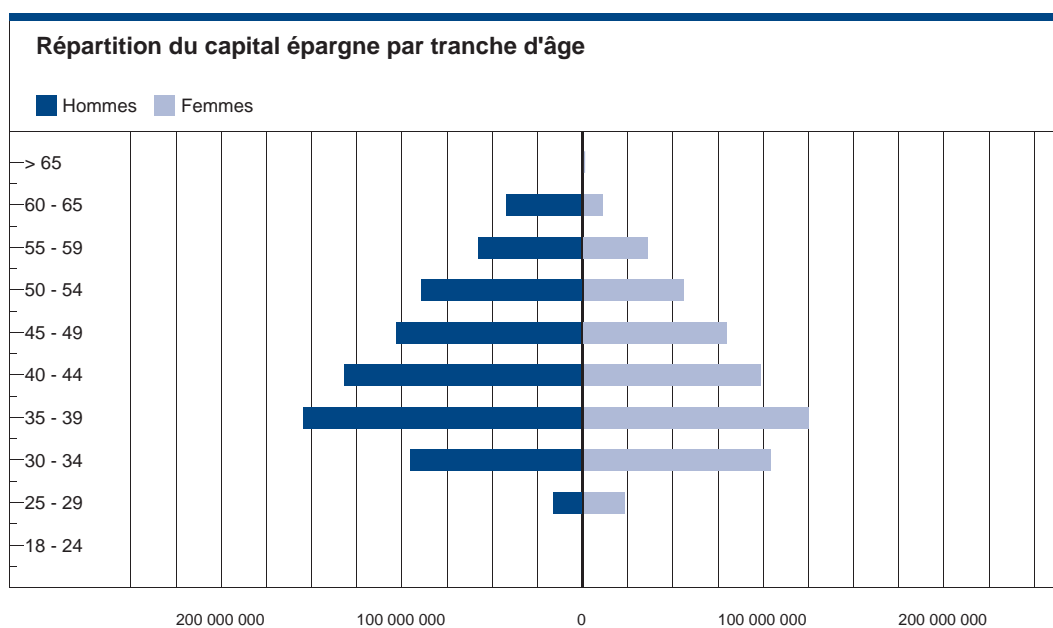
La Fondation de prévoyance ASMAC est une institution de prévoyance autonome. L'expert en assurance a confirmé en 1996 que la fondation était en mesure d'assumer de manière autonome la gestion complète des risques décès et invalidité.

Depuis 2010, les salaires pris en compte jusqu'à CHF 500 000 peuvent également être assurés. Pour les salaires de plus de CHF 300 000, les risques décès et invalidité sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance.



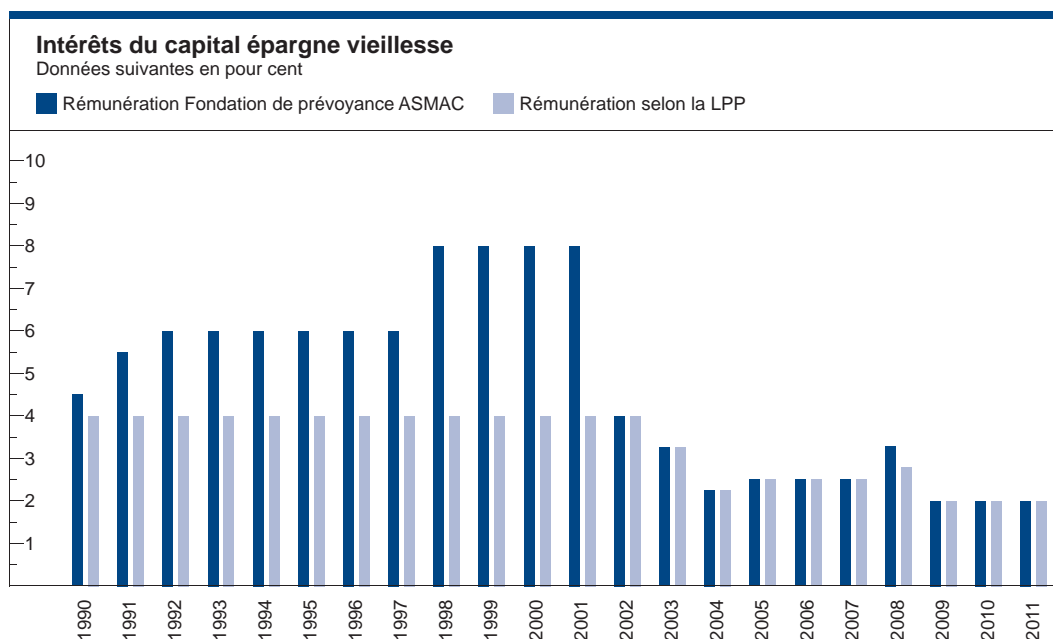
5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2010	2009
Etat des capitaux d'épargne au 1er janvier	1 172 387 402	1 092 695 430
Cotisations d'épargne des salarié(e)s	78 306 101	74 222 899
Cotisations d'épargne de l'employeur	93 951 227	89 139 666
Capital d'épargne pour les assuré(e)s libéré(e)s des primes	1 271 377	1 174 914
Autres cotisations et apports	1 439	20 023
Apports de libre passage	70 810 706	53 404 469
Primes uniques et rachat	10 903 768	9 531 391
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1 878 037	1 996 485
Prestations de libre passage en cas de sortie	- 167 354 663	- 152 185 564
Retraits anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 9 756 984	- 11 427 436
Prestations en capital au départ à la retraite	- 3 582 970	- 2 209 951
Capitaux pour les survivants	- 194 592	- 153 711
Dissolution des capitaux à la suite de retraite, de décès et d'invalidité	- 8 734 295	- 4 489 441
Rémunération des capitaux d'épargne	22 367 568	20 668 228
Etat des capitaux d'épargne au 31 décembre	1 262 254 124	1 172 387 402



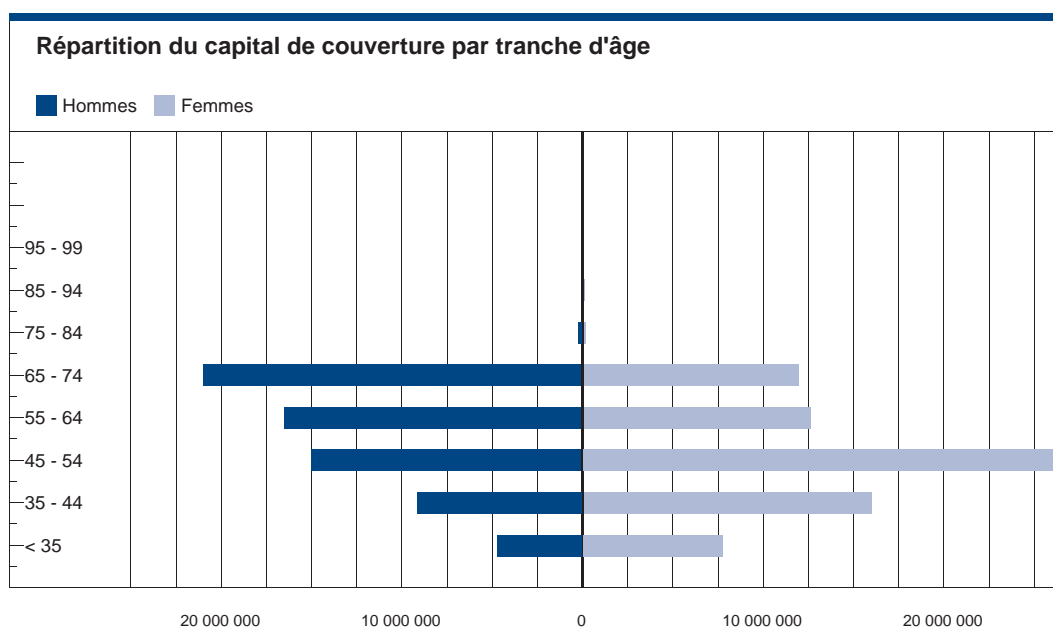
5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	2010	2009
Avoirs de vieillesse LPP (comptes-témoins)	499 808 172	465 378 693
Rémunérations du capital épargne vieillesse	2 %	2 %



5.4 Développement du capital de couverture pour les retraité(e)s

	2010	2009
Etat du capital de couverture au 1er janvier	115 998 487	111 969 245
Rentes de vieillesse	- 2 727 163	- 2 316 102
Rentes de survivants	- 2 262 439	- 2 293 697
Rentes d'invalidité	- 5 321 413	- 4 952 044
Constitution suite au départ à la retraite, au décès et à l'invalidité	8 632 128	4 467 772
Augmentation du capital de couverture des retraité(e)s	7 877 489	9 123 313
Etat du capital de couverture au 31 décembre	122 197 090	115 998 487



5.5 Résultats du dernier rapport actuariel

L'expertise technique de la Fondation de Prévoyance ASMAC a été effectuée selon les principes et directives pour experts en assurances de pension ainsi que selon les directives DTA 1 et 2 de la Chambre suisse des Actuaires-conseils. La fondation détermine les engagements de prévoyance selon les bases techniques EVK 2000 au taux technique de 4,0 pour cent. Au 31 décembre 2010, la situation financière de la fondation présente

- un excédent d'actif de CHF 33 115 085, respectivement
- un degré de couverture selon l'annexe à l'article 44 OPP 2 de 102,3 pour cent.

Sur la base de l'évaluation de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2010, l'expert en assurance peut attester qu'à cette date

- en vertu de l'article 53 alinéa 2 de la LPP, la fondation offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements réglementaires;
- les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux prescriptions légales.

Les provisions techniques atteignent toutes leur montant cible. La réserve de fluctuation de valeurs est égale au montant de l'excédent d'actif susmentionné. La réserve de fluctuation de valeurs atteint 19 pour cent de l'objectif cible selon la variante «risque minimum», respectivement 12 pour cent selon la variante «risque maximum». La capacité de risque de la fondation est donc limitée.

5.6 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Base technique	EVK 2000
Taux technique p.a.	4 %

Composition des provisions techniques	2010	2009
Fluctuations de risques	15 230 000	14 200 000
Cas d'invalidité latents	13 750 000	6 750 000
Augmentation de la durée de vie des bénéficiaires de rente	6 721 000	5 800 000
Complément sur montant minimum Prestation de libre passage (PLP)	101 000	90 000
Maintien du taux de conversion	0	0
Total des réserves techniques	35 802 000	26 840 000

Réserve pour les fluctuations des risques

La réserve sert à amortir à court terme un déroulement défavorable des risques invalidité et décès. Elle correspond à la prime de risque facturée lors de l'année 2010.

Réserve pour les cas d'invalidité latents

Cette réserve sert à couvrir les frais engendrés par les cas d'incapacité de travail à long terme, connus au jour fixe du bilan, mais dont les prestations n'ont pas encore été versées respectivement pour lesquels les conditions pour une prétention aux prestations ne sont pas encore clarifiées. Les frais pour ces cas d'invalidité latents comportent 27,5 millions de francs suisses. Expérience faite, uniquement la moitié environ des cas d'invalidité latents aboutissent à une rente d'invalidité. Pour cette raison, la réserve est fixée à 50 pour cent – 13,8 millions de francs suisses.

Réserve pour l'augmentation de l'espérance de vie des bénéficiaires de rente

La réserve correspond à 5,5 pour cent du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente. Elle sert au financement du passage aux nouveaux tarifs.

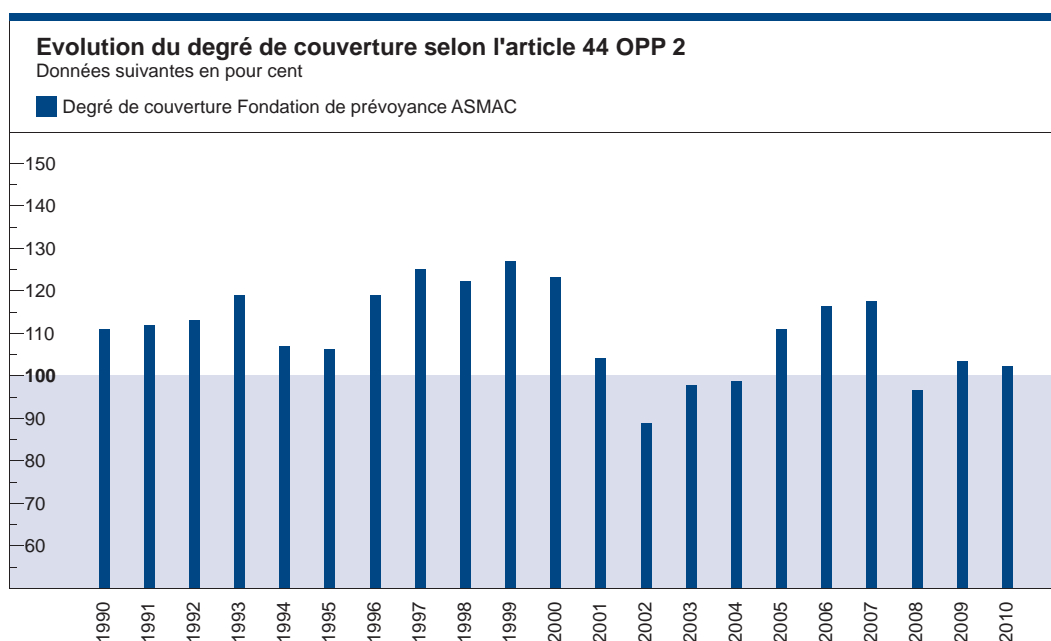
Réserve pour les prestations de libre passage (PLP) selon article 17 et 18 LFLP

La réserve est constituée pour les assuré(e)s dont les prestations de sortie, selon article 17 ou 18 LFLP, sont supérieures à l'avoir du capital vieillesse accumulé selon article 15 LFLP. La constitution de cette réserve est nécessaire car dans le cadre du capital de prévoyance des assurés actifs, le bilan est établi uniquement sur le capital vieillesse accumulé selon article 15 LFLP.

5.7 Modification des bases et hypothèses techniques

Aucune modification n'a été effectuée au cours de l'exercice.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP 2	2010	2009
Actif (total du bilan)	1 455 882 589	1 363 099 184
Dettes	- 2 411 878	- 2 986 812
Compte de régulation passif	- 106 679	- 99 879
Réserves de cotisations d'employeur	0	- 40 000
Provisions non techniques	0	0
Fortune de prévoyance nette	1 453 364 032	1 359 972 493
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 420 253 213	1 315 225 890
Degré de couverture	102,3 %	103,4 %



6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placements, règlement de placement

Le Conseil de fondation en tant qu'organe supérieur assume la responsabilité des placements à moyen et long terme. Dans son règlement sur les placements, il a retenu l'organisation de l'administration des biens.

Au sein des dispositions de la LPP et du règlement de la fondation, le règlement sur les placements détermine les principes, les lignes directrices, les tâches et les compétences qui sont à respecter par la Fondation de prévoyance ASMAC dans la gestion des biens de la fondation.

Le Conseil de fondation a nommé un comité chargé des placements. Les membres de ce comité sont mentionnés dans le chapitre 1.4. La gestion des biens s'effectue de manière interne.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs	2010	2009
Situation de la réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	44 700 000	0
Dissolution en faveur/Constitution à la charge du compte d'exploitation	- 11 700 000	44 700 000
Réserve de fluctuation de valeurs au 31 décembre	33 000 000	44 700 000
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs		
Variante: risque minimum (12,3 pour cent)	173 000 000	154 000 000
Insuffisance de la réserve	- 140 000 000	- 109 300 000
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs		
Variante: risque maximum (20 pour cent)	281 000 000	250 500 000
Insuffisance de la réserve	- 248 000 000	- 205 800 000
Placements de la fortune (aux valeurs effectives)	1 452 829 949	1 359 720 880
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée		
en pour cent des placements	2,27 %	3,29 %
Objectif de la fluctuation de valeurs		
en pour cent des placements	19,34 %	18,42 %

Les réserves techniques à la hauteur maximale ainsi que les réserves de fluctuation de valeurs sont à ajouter à l'excédent de rendement, après comptabilisation de l'intérêt minimal fixé par le Conseil fédéral, tant que la hauteur minimale ciblée n'a pas atteint le niveau de sécurité de 98 pour cent. La méthode dite économique-financière (Valeur en risque) est à appliquer pour l'estimation des réserves de fluctuation de valeurs nécessaires.

6.3 Présentation des placements par catégorie

Registre des biens immobiliers au 31 décembre 2010

	Année de construction	Superficie du terrain en m ²	Nombre d'immeubles					Nombre total d'appartements	Locaux commerciaux/bureaux	Places de parking et garage	Nombre total d'objets en location	Valeur comptable en milliers de CHF	Valeur d'assurance en milliers de CHF	Recette de loyers en milliers de CHF	Rendement en pour cent	
			1 et 1 ½ pièces	2 et 2 ½ pièces	3 et 3 ½ pièces	4 et 4 ½ pièces	5 pièces et plus									
Aarberg																
Leimernweg 9/11/13	2001	1 381	3	-	6	6	5	3	20	-	22	42	5 460	4 682	329	6,03
Leimernweg 17/19/21	2000	1 216	3	-	6	6	5	3	20	-	22	42	5 260	4 503	318	6,05
Leimernweg 29/31/33	1999	1 180	3	-	4	5	7	3	19	-	22	41	5 390	4 906	326	6,04
Berne																
Brunnmattstrasse 85	1962	583	1	6	-	4	-	-	10	2	5	17	2 100	2 202	128	6,11
Kollerweg 32	1964	1 136	1	-	1	1	-	-	2	1	35	38	3 900	3 979	237	6,08
Bienne																
Länggasse 2/4/6	2008	1 981	3	-	1	9	6	4	20	-	36	56	7 200	7 315	432	6,00
Berthoud																
Heimiswilstrasse 30/32/34/36	1980	4 593	4	4	5	8	19	7	43	-	50	93	12 568	11 410	715	5,69
Gland																
Rte Malagny 13/15	2000	3 412	2	-	-	2	18	-	20	-	30	50	7 800	5 279	497	6,37
Ipsach																
Schürlistrasse 34	2001	1)	1	-	-	3	6	3	12	-	16	28	3 900	3 000	234	6,02
Schürlistrasse 36	2003	1)	1	-	-	2	6	-	8	-	10	18	2 890	2 625	173	5,98
Schürlistrasse 38	2002	1)	1	-	1	3	1	3	8	-	8	16	2 900	2 500	175	6,02
Schürlistrasse 40	2002	1)	1	-	-	2	6	-	8	-	8	16	2 940	3 100	177	6,01
Schürlistrasse 42	2003	1 355	1	-	-	2	6	-	8	-	10	18	2 970	2 750	179	6,02
Küngoldingen																
Hagmannstrasse 3/5	1995	1 811	2	-	2	4	6	2	14	-	18	32	4 450	3 921	270	6,06
Lyss																
Kappelenstrasse 28	2005	1 406	1	-	-	4	8	-	12	-	16	28	4 301	3 425	258	6,01
Soleure																
Schöngrünstrasse 41	2005	1 125	1	-	-	-	2	1	3	-	-	3	1 277	1 075	70	5,48
Schöngrünstrasse 45/45A	2005	2)	1	-	-	6	6	2	14	-	16	30	4 700	4 107	319	6,79
Schöngrünstrasse 47/47A	2005	2)	1	-	-	6	6	2	14	-	16	30	4 670	4 182	323	6,91
Villmergen																
Feldstrasse 7	2000	1 351	1	-	-	4	7	2	13	-	19	32	4 000	3 211	240	6,00
Feldstrasse 11	2001	1 438	1	-	-	2	3	9	14	-	27	41	4 700	3 763	284	6,03
Total			33	10	26	79	123	44	282	3	386	671	93 376	81 935	5 684	6,09

Recettes de loyer calculées sur 12 mois

1) Total 7 793 m²

2) Total 3 604 m²

Structure de dépôt stratégique (Asset Allocation)

Catégories de placements en pour cent	Echelle		Stratégie	Effectif	
	minimal	maximal		31.12.2010	31.12.2009
Valeurs nominales					
Liquidités	0,0	25,0	6,0	26,0	24,0
Hypothèques/Prêts	0,0	8,0	3,0	1,5	1,7
Obligations en francs suisses	8,0	25,0	18,0	14,8	15,0
Obligations en monnaies étrangères	4,0	20,0	13,0	6,3	5,4
Total			40,0	48,6	46,1
Biens corporels					
Actions Suisse	8,0	20,0	14,0	15,9	15,4
Actions monde	8,0	24,0	16,0	15,6	16,5
Private Equity	0,0	6,0	0,0	0,2	0,3
Hedge Funds	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0
Commodities	0,0	7,0	5,0	2,0	2,3
Biens immobiliers	15,0	30,0	¹⁾ 25,0	17,7	19,4
Total			60,0	51,4	53,9
Total valeurs nominales/ biens corporels			100,0	100,0	100,0
Part en monnaie étrangère	18,0	62,0	37,0	30,1	27,4

1) Immeubles (direct) 17 pour cent / Immeubles (indirect) 8 pour cent

Présentation des placements de la fortune par catégorie

	31.12.2010 en milliers de CHF	31.12.2009 en milliers de CHF
Placements à court terme	392 553	348 093
Obligations Suisse		
• Obligations et titres similaires	202 122	190 008
• Obligations convertibles et options de placement	0	0
• Fonds de placement composés en valeurs mobilières	20 898	20 188
Obligations étranger		
• Obligations et titres similaires en francs suisses	0	0
• Obligations convertibles et options de placement en francs suisses	0	0
• Placements jusqu'à une année	1 871	0
• Obligations en devises étrangères	75 018	58 447
• Placements alternatifs en devises étrangères	12 564	13 812
• Fonds composés	0	0
Actions Suisse		
• Actions et titres similaires	221 110	200 581
• Placements alternatifs	0	0
Actions étranger		
• Actions et titres similaires	225 953	219 649
• Placements alternatifs	1 226	721
• Fonds composés	927	1 400
Commodities		
• Futures	0	0
• Actions et titres similaires	12 078	19 475
• Placements alternatifs	12 789	6 012
• Fonds mixtes et placements semblables	3 362	0
Hedge Funds		
• Placements alternatifs	0	0
Biens immobiliers (Fonds)	65 958	63 763
Autres placements	0	0
Titres	855 877	794 056
Hypothèques à taux fixe	18 027	18 568
Hypothèques à taux variable de 1er rang	2 587	3 801
Hypothèques à taux variable de 2ème rang	136	152
Placements hypothécaires	20 750	22 521
Private Equity (Actions et prêts)	2 967	5 042
Participation PK Immo SA	100	100
Biens immobiliers loués	93 376	92 937
Copropriétés	32 825	41 863
Terrains non bâtis	0	0
Constructions en cours	54 336	55 027
Immobilisations corporelles meubles	48	82
Biens immobiliers et immobilisations corporelles	180 584	189 909
Placements à long terme	1 060 277	1 011 628
Total des placements de capitaux	1 452 830	1 359 721

6.4 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Lors de l'exercice, des opérations à terme ont été en partie effectuées pour le commerce avec les obligations, les actions et les Commodities. Les affaires suivantes étaient en cours au jour d'échéance du bilan:

Catégories de placement	Valeur vénale		Exposition économique		Exposition OPP2		Contrats
	en millions de CHF	Part en pour cent	en millions de CHF	Part en pour cent	en millions de CHF	Part en pour cent	
Obligations en francs suisses							
Opérations à terme							
longue durée	0.0	0,0	2.2	1,0	2.2	1,0	1
courte durée	-	-	-	-	-	-	0
Total dérivés	0.0	0,0	2.2	1,0	2.2	1,0	1
physique	213.5	100,0	213.5	99,0	213.5	99,0	0
Total	213.5	100,0	215.7	100,0	215.7	100,0	1
Obligations en monnaies étrangères							
Opérations à terme							
longue durée	0.0	0,0	2.6	2,8	2.6	2,8	1
courte durée	-	-	-	-	-	-	0
Total dérivés	0.0	0,0	2.6	2,8	2.6	2,8	1
physique	90.7	100,0	90.7	97,2	90.7	97,2	0
Total	90.7	100,0	93.4	100,0	93.4	100,0	1
Actions étranger							
Opérations à terme							
longue durée	0.0	0,0	4.8	2,1	4.8	2,1	2
courte durée	-	-	-	-	-	-	0
Total dérivés	0.0	0,0	4.8	2,1	4.8	2,1	2
physique	225.0	100,0	225.0	97,9	225.0	97,9	0
Total	225.0	100,0	229.8	100,0	229.8	100,0	2
Commodities							
Opérations à terme							
longue durée	0.0	0,0	59.4	67,5	59.4	67,5	11
courte durée	-	-	-	-	-	-	0
Total dérivés	0.0	0,0	59.4	67,5	59.4	67,5	11
physique	28.5	100,0	28.5	32,5	28.5	32,5	0
Total	28.5	100,0	87.9	100,0	87.9	100,0	11

Dans la structure de la fortune présentée, les valeurs d'engagement des instruments dérivés sont concentrées de manière conforme dans les différents groupes. La structure de la fortune et les expositions des instruments dérivés ont respecté les limites de l'OPP2 et les marges de manoeuvre tactiques de la structure stratégique de la fortune.

6.5 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

Aucun securities lending n'a été octroyé au cours de l'exercice.

6.6 Extension des possibilités de placement selon l'article 50, alinéa 4, OPP 2

Dans le domaine des directives LPP en matière de placement, un léger dépassement des limites selon l'art. 55e de l'OPP2 a pu être constaté.

En raison des règlements en vigueur, en particulier le règlement de placement et la capacité de risque, nous avons recouru à cette extension de possibilités de placement. Les responsables disposent des connaissances nécessaires et peuvent évaluer les risques correspondants.

6.7 Explication du résultat net des placements

6.7.1 Produit net des liquidités et des placements de dépôts à terme 2010 2009

Intérêts perçus sur avoirs en banque et à la poste	957 723	1 144 666
Intérêts perçus sur dépôts à terme et placement option Call	176 277	180 971
Produits nets et pertes nettes sur cours provenant de la conversion de devises	- 25 743 371	625 762
	- 24 609 372	1 951 399

6.7.2 Produit net des obligations 2010 2009

Intérêts perçus	6 165 479	7 118 206
Produits et pertes provenant de dérivés	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	2 776 094	3 456 485
Produits et pertes sur cours non réalisés	- 6 609 961	4 547 021
	2 331 612	15 121 712

6.7.3 Produit net des actions 2010 2009

Produits de dividende	9 535 777	8 324 460
Produits et pertes provenant de dérivés	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	- 8 386	3 560 224
Produits et pertes sur cours non réalisés	14 860 109	85 877 881
	24 387 500	97 762 565

6.7.4 Produit net des Commodities 2010 2009

Intérêts perçus	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	4 888 905	3 283 479
Produits et pertes sur cours non réalisés	0	0
	4 888 905	3 283 479

6.7.5 Produit net de la Private Equity	2010	2009
Distribution	0	0
Intérêts perçus	207 133	41 855
Produits et pertes sur cours réalisés	- 1 000	- 6 325 897
Produits et pertes sur cours non réalisés	- 2 000 119	- 2 482 000
	- 1 793 986	- 8 766 042

6.7.6 Produit net des prêts hypothécaires	2010	2009
Intérêts perçus sur prêts hypothécaires	597 888	651 322
Amortissement des créances sur taux hypothécaire	0	0
	597 888	651 322

Les prêts hypothécaires sont octroyés aux assurés de la Fondation de prévoyance ASMAC, aux membres de l'ASMAC ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches. Le taux d'endettement maximal s'élève à 75 pour cent de la valeur vénale de l'immeuble, soit jusqu'à 65 pour cent comme première hypothèque et dix pour cent comme deuxième hypothèque. Les taux d'intérêt sont déterminés périodiquement par la commission de placement.

6.7.7 Produit net des biens immobiliers et immobilisations	2010	2009
Revenus des biens immobiliers provenant des loyers	5 693 682	5 596 299
Charges des biens immobiliers	- 1 062 343	- 1 155 040
Dissolution des corrections de valeur sur les biens immobiliers	1 123 794	0
Dissolution des corrections de valeur sur les parts de copropriété	649 347	0
Constitution de la correction de valeur des biens immobiliers	- 25 000	- 1 729 430
Constitution de la correction de valeur des parts de copropriété	0	0
Intérêts perçus	2 229 054	2 276 459
Produits et pertes sur cours réalisés	519 316	228 025
Produits et pertes sur cours non réalisés	3 156 958	7 369 635
Amortissement sur les immobilisations	- 51 296	- 83 551
	12 233 511	12 502 395

6.7.8 Produit net des autres intérêts et frais	2010	2009
Liquidités et placement sur le marché monétaire	- 263 803	- 292 967
Obligations	- 25 099	- 11 427
Actions	- 104 748	- 99 574
Commodities	- 32 299	- 25 860
Private Equity	0	0
Immeubles et immobilisations corporelles	- 1 910	- 6 832
	- 427 859	- 436 660

6.7.9 Produit net d'administratifs relatifs aux placements	2010	2009
Frais d'administration	– 400 000	– 400 000
Droit de timbre de négociation sur le commerce de titres	– 71 785	– 104 633
Frais Administration/Dépôt/Custody	– 236 690	– 238 777
Licences informatiques et frais de maintenance	– 43 746	– 35 738
	– 752 221	– 779 148

6.7.10 Performance du placement de la fortune en pour cent	2010	2009
Liquidité	– 2,16	2,01
Obligations en francs suisses	2,31	3,32
Obligations en monnaies étrangères	– 8,15	1,60
Actions Suisse en Blue Chips	1,17	22,56
Actions Suisse Small Cap	19,56	17,14
Actions étrangères en Blue Chips	– 4,43	22,88
Actions étrangères Small Cap	3,06	48,60
Private Equity	0,00	0,22
Commodities	19,21	26,16
Hedge Funds	0,00	3,64
LPP 1 / CSA Mixta	3,52	11,34
Fonds de biens immobiliers et participations	8,90	17,80
Biens immobiliers	5,57	6,69
Hypothèques/Prêts	3,29	3,49
Performance sur la fortune totale	2,47	11,35

Calcul de la performance

Les chiffres de performance sont calculés au moyen d'un système interne du Credit Suisse Asset Management. Les rendements mensuels sont calculés avec la méthode TWR Modified Dietz qui correspond à la convention du marché. Le rendement pondéré dans le temps se calcule à partir des différents rendements mensuels qui sont liés de façon multiplicative.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Créances	2010	2009
Comptes courants gestions des biens immobiliers	657 467	2 721 766
Divers débiteurs	168 255	193 916
Impôt anticipé	1 696 869	1 671 007
	2 522 591	4 586 689

7.2 Compte de régulation des actifs	2010	2009
Actifs transitoires	43 875	111 546
Intérêts courants pro rata temporis	3 008 765	3 266 758
	3 052 640	3 378 304

7.3 Passif du bilan	2010	2009
Créditeurs	1 060 384	870 887
Comptes courants fonds de garantie	800 000	750 000
Entrées en fonction et sorties en suspens	551 494	1 365 925
	2 411 878	2 986 812

7.4 Compte de régularisation passif	2010	2009
Passif transitoire	46 364	27 062
Réserves pour prestations non réglementaires	60 315	72 817
	106 679	99 879

7.5 Réserves de cotisations d'employeur	2010	2009
Réserves de cotisations d'employeur sans déclaration de renonciation	0	40 000
Réserves de cotisations d'employeur avec déclaration de renonciation	0	0
	0	40 000

7.6 Provisions non techniques	2010	2009
Réserves pour intérêt revalorisé	0	0
	0	0

7.7 Autres produits	2010	2009
Commission d'achat d'impôt à la source	16 698	19 521
Frais relatifs aux demandes d'hypothèques	0	600
Autres produits	163 393	344 808
	180 091	364 929

7.8 Charges administratives (y compris gestion des biens)	2010	2009
Charges de personnel	1 974 543	1 832 650
Frais de matériel	377 728	363 132
Expert en assurance	65 491	35 909
Controlling des placements / Coût de révision	31 204	32 000
Frais de clarification des cas de prestation	81 181	46 243
Autres charges administratives	246 593	284 625
	2 776 739	2 594 559

8. Demandes de l'autorité de surveillance

Il n'y a pas de demande en cours de l'autorité de surveillance à ce jour.

8.1 Rétrocessions

Aucun mandat de gestion de biens n'est en principe donné à l'extérieur. Les placements de biens sont uniquement effectués en direct par notre Asset Manager interne. Pour l'investissement «Man Investment» des rétrocessions d'un montant de 108 480 francs suisses ont été perçues.

9. Autres informations relatives à la situation financière

9.1 Découvert / Explication des mesures prises (article 44 OPP 2)

Le degré de couverture s'élève au 31 décembre 2010 à 102,3 pour cent.

9.2 Liquidations partielles

Aucune liquidation partielle n'a eu lieu au cours de l'exercice.

9.3 Mise en gage d'actifs (securities lending)

Afin de garantir la couverture de la marge lors du commerce avec des dérivés, un dépôt a été mis en gage auprès du Crédit Suisse SA, Zurich, jusqu'à la valeur de 21,2 millions de francs suisses.

9.4 Procédures juridiques en cours

A la fin 2010, quatre cas de prestation étaient en cours de procédure juridique. Entre temps, une procédure juridique a pu être clôturée.

10. Evénements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas d'événements particuliers postérieurs à la date du bilan.

Appendice 1 / Employeurs affiliés

Liste des hôpitaux, cabinets médicaux et institutions affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC
état au 1er janvier 2011

Argovie	Plan	Entreprise
aarReha Schinznach, Schinznach Bad	30	281
Gesundheitszentrum Fricktal, Rheinfelden	154	284
Hirslanden Klinik Aarau, Aarau	200	986
Kantonsspital Aarau AG, Aarau	153	276
Kantonsspital Baden AG, Baden	153	277
Klinik Barmelweid, Barmelweid	157	283
Klinik Schützen, Rheinfelden	40	628
Kreisspital für das Freiamt, Muri	154	279
Kurzentrums Rheinfelden, Salina Medizin AG, Rheinfelden	40	772
O.R. med. GmbH, Aarau	50	974
Praxis Dr. Hlobil, Zofingen	40	972
Praxis Dr. Hornung, Safenwil	30	920
Praxis Dr. Simonett Ch., Frick	40	810
Praxis Dr. Simonett M., Frick	40	757
Praxis Dr. Strub, Magden	50	833
Praxis Dr. Waldvogel, Erlinsbach	40	928
Psychiatrische Dienste Aargau, Brugg	153	278
Regionalspital Leuggern, Leuggern	154	289
Reha Rheinfelden, Rheinfelden	154	286
RehaClinic Zurzach, Zurzach	159	288
Spital Menziken, Menziken	185	291
Spital Zofingen, Zofingen	204	280
SUVA Rehabilitationsklinik, Bellikon	189	294

Appenzell Rhodes-Extérieures	Plan	Entreprise
Kantonale Psychiatrische Klinik Herisau, Herisau	150	274
Kantonales Spital Heiden, Heiden	150	615
Kantonales Spital Herisau, Herisau	150	271
Klinik am Rosenberg, Heiden	200	416

Bâle-Campagne	Plan	Entreprise
Ita Wegmann Klinik, Arlesheim	30	264
Kantonale Psychiatrische Dienste, Liestal	190	263
Kantonsspital Bruderholz, Bruderholz	190	261
Kantonsspital Laufen, Laufen	190	266
Kantonsspital Liestal, Liestal	190	262
Klinik Birshof, Münchenstein	40	899
Praxis Dr. Riesen, Ziefen	50	1008
Praxis Dr. Häfliger AG, Binningen	40	901
Praxis Dr. Thurthaler, Muttenz	40	807
Praxis Dr. Vogt, Liestal	40	888
Praxis Dr. Weber, Aesch	40	864
Praxisklinik Rennbahn AG, Muttenz	40	265
Vista-Klinik, Binningen	40	456

Bâle-Ville	Plan	Entreprise
Adullam-Stiftung, Basel	40	834
Bethesda-Spital Basel, Basel	148	255
Bürgerspital Basel, Basel	194	249
Crossklinik AG, Basel	40	783
Erwin Braun Stiftung, Basel	30	970
F. Hoffmann-La Roche AG, Basel (Betriebsärztinnen/-ärzte)	40	258
Felix Platter-Spital, Basel	155	246
Gesundheitsdepartement Kanton Basel-Stadt, Basel	155	243
Interserve, Riehen	40	981
MECONEX, Basel	171	506
MEDGATE AG, Basel	194	722
Praxis Dr. Brüderlin, Basel	40	792
Praxis Dr. Keller, Basel	40	925
REHAB Basel AG, Basel	194	510
Schmerzlinik Kirschgarten, Basel	30	802
St. Claraspital AG, Basel	144	248
Universitäre Psychiatrische Kliniken UPK, Basel	155	244
Universitäts-Kinderspital beider Basel UKBB, Basel	194	602
Universitätsspital Basel, Basel	155	241
Verein pädagogisch-therapeutischer Institutionen für weibliche Jugendliche Basel, Basel	30	835
Zentrum für Suchtmedizin, Basel	40	260

Berne	Plan	Entreprise
ARUD Biel, Biel	109	185
Berner REHA Zentrum Heiligenschwendi, Heiligenschwendi	109	659
City Notfall AG, Bern	30	908
FMI AG, Bezirksspital Oberhasli, Meiringen	109	170
FMI AG, Spital Frutigen, Frutigen	109	194
FMI AG, Spital Interlaken, Unterseen	109	168
Hôpital du Jura bernois SA, Moutier	169	172
Inselspital Bern, Bern	127	188
Kardiolog. Praxis Dres. med. C.-A. Chételat und A. Hagmann, Bern	40	742
Kinderarztpraxis Dr. Scherler, Langenthal	50	795
Klinik Beau-Site (inklusive Permanence), Bern	200	991
Klinik Beau-Site AG, Bern	113	171
Klinik Bethesda, Tschugg	40	204
Klinik Linde AG, Biel	40	209
Klinik SGM, Langenthal	40	207
Klinik Sonnenhof AG, Bern	109	177
Klinik Südhang, Kirchlindach	40	976
Localmed AG, Bern	30	1023
Medas Gmbh, Spital Interlaken, Interlaken	40	906
mediX bern AG, Bern	30	946
Mondial Service Switzerland AG, Bern	40	716
Neurorehabilitation Z.E.N., Biel	40	812
Praxis Bubenberg AG, Bern	30	819
Praxis Dr. Keller, Gümliigen	40	851
Praxis Dr. Burke, Thun	50	904
Praxis Dr. von Weissenfluh, Bolligen	40	1011
Praxis Dr. Hefti, Langenthal	40	993
Praxis Dr. Isenschmid, Aarwangen	50	897
Praxis Dr. Koch, Biel	50	966
Praxis Dr. Nidecker, Erlach	50	705
Praxis Dr. Rentsch / Müller, Grindelwald	50	700
Praxis Dr. Schmid, Belp	50	838
Praxis Dr. Uehlinger, Wasen i. E.	40	975
Praxis Dr. Wyss, Langenthal	40	761
Praxis Schultheissenstrasse, Huttwil	40	1022
Privatklinik Reichenbach, Meiringen	30	433
Privatklinik Wyss AG, Münchenbuchsee	193	189
Psychiatrische Klinik Bellelay, Bellelay	127	417
Psychiatrische Klinik Münsingen, Münsingen	127	417
Psychiatrische Universitätsklinik Bern, Bern	127	417
Radio-Onkologiezentrum Biel, Biel	40	881
Regionalspital Emmental, Standort Burgdorf, Burgdorf	109	169
Rehaklinik Hasliberg AG, Hasliberg Hohfluh	30	933
Salem-Spital, Bern	200	858
Schönberg Gunten, Gunten am Thunersee	40	805
Sekretariat SGAR, Bern	40	1015
Spital Aarberg, Aarberg	109	192

Berne	Plan	Entreprise
Spital Münsingen, Münsingen	118	176
Spital Netz Bern AG, Bern	117	1017
Spital Netz Bern AG, Spital Riggisberg, Riggisberg	117	198
Spital Netz Bern AG, Spital Tiefenau, Bern	117	190
Spital Netz Bern AG, Spital Ziegler, Bern	117	175
Spital Thun-Simmental AG, Thun	109	167
Spitalzentrum Biel AG, Biel	109	180
SRO Spital Region Oberaargau AG, Langenthal	109	166
Stiftung WHM, Bern	188	631
swissmedic, Bern	40	203
Universität Bern, Bern	127	417
Universität Bern, Drittkredite, Bern	127	417
Wysshölzli, Herzogenbuchsee	40	525

Fribourg	Plan	Entreprise
CORALISA SA, Centre de Santé la Corbière, Freiburg	142	229

Glaris	Plan	Entreprise
Kantonsspital Glarus, Glarus	135	221

Grisons	Plan	Entreprise
Bündner Partnerschaft Haiti, Sagogn	30	909
Gynécologie Suisse, Samedan	30	959
Kantonsspital Graubünden, Chur	167	329
Kloster Disentis, Disentis	30	1014
Ospidal Val Müstair, Sta. Maria Val Müstair	40	657
Praxis Dr. Huber, Cazis	40	871
Praxis Dr. Mannhart, Churwalden	40	809
Praxis Dr. Egger, Klosters	50	686
Regionalspital Prättigau, Schiers	167	338
Regionalspital Sursevelva, Ilanz	202	328
Spital Davos, Davos Platz	40	539
Spital Oberengadin, Samedan	167	330
Stiftung für Kinder- und Jugendpsychiatrie, Chur	167	336
VSAO Sektion Graubünden, Ruschein	50	1000
Zürcher Höhenklinik Davos, Davos Clavadel	100	335

Jura	Plan	Entreprise
Hôpital du Jura, Delémont	203	886

Lucerne	Plan	Entreprise
AAO AG, Sursee	40	437
Luzerner Kantonsspital Sursee, Sursee	129	213
Luzerner Kantonsspital Wolhusen, Wolhusen	129	214
Luzerner Kantonsspital, Luzern	129	212
Luzerner Psychiatrie, St. Urban	129	215
Medical Imaging AG, Luzern	30	931
Patienten-Heimversorgung, Luzern	40	917
Permanence Medical Center, Luzern	50	806
Praxis Dr. Estermann, Schötz/Dorfchärn	50	515
Schweizer Paraplegiker-Zentrum, Nottwil	131	217
SolidarMed, Luzern	130	216

Neuchâtel	Plan	Entreprise
CNP, Marin-Epagnier	40	998
Fondation ADMED, Cernier	40	455
Hôpital de la Providence, Neuchâtel	40	391
Hôpital neuchâtelois, Fontaines	205	960

Nidwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Nidwalden, Stans	138	224

Obwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Obwalden, Sarnen	137	223

Schaffhouse	Plan	Entreprise
Klinik Belair, Schaffhausen	30	270
Klinik Belair, Schaffhausen	200	988
Praxis Dr. Craviolini R. + U., Hallau	40	968
Spitäler Schaffhausen, Schaffhausen	149	268

Schwyz	Plan	Entreprise
Aeskulap Klinik, Brunnen	134	801
KJPD Schwyz, Goldau	139	767
Praxis Dr. Schmidt, Einsiedeln	40	889
Regionalspital Einsiedeln, Einsiedeln	134	891
Sozialpsychiatrischer Dienst, Goldau	139	645
Spital Lachen AG, Lachen	134	219
Spital Schwyz, Schwyz	134	220

Soleure	Plan	Entreprise
Praxis Dr. Kurt, Solothurn	40	882
RODIAG Diagnostic Centers, Olten	40	549
Solothurner Spitäler AG, Solothurn	143	903

Saint-Gall	Plan	Entreprise
Bürgerspital St. Gallen, St. Gallen	162	319
Forschungsstelle für Umweltbeobachtung, Rapperswil	187	503
Infomed Verlags-AG, Wil	40	206
Kantonale Laboratorien St. Gallen, St. Gallen	162	303
Kantonsspital St. Gallen, St. Gallen	162	302
Klinik Valens, Valens	163	312
Lungenliga St. Gallen, St. Gallen	30	900
Ostschweizer Kinderspital St. Gallen, St. Gallen	198	317
Praxis am Klosterweg AG, Wil	40	1026
Praxis Dr. Laetsch C. + R., Bad Ragaz	50	1001
Praxis Dr. Wiedersheim, St. Gallen	30	930
Psychiatrische Dienste - Sektor Nord, Wil	162	310
Psychiatrische Dienste - Sektor Süd, Pfäfers	162	309
Rosenklinik am See AG, Rapperswil	40	1016
Spital Altstätten, Altstätten (Region Rheintal Werdenberg Sarganserland)	162	308
Spital Grabs, Grabs (Region Rheintal Werdenberg Sarganserland)	162	305
Spital Uznach, Uznach (Region Linth)	162	304
Spital Walenstadt, Walenstadt (Region Rheintal Werdenberg Sarganserland)	162	311
Spital Wattwil, Wattwil (Region Fürstenland Toggenburg)	162	313
Spital Wil, Wil (Region Fürstenland Toggenburg)	162	316
Stiftung Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste, St. Gallen	197	320
SVA St. Gallen, St. Gallen	30	852

Thurgovie	Plan	Entreprise
Clienia Littenheid AG, Littenheid	40	325
Forensisches Institut Ostschweiz AG, Frauenfeld	40	1021
HELIOS Klinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht	40	504
Kantonale Psychiatrische Klinik Münsterlingen, Münsterlingen	165	324
Kantonsspital Frauenfeld, Frauenfeld	165	322
Kantonsspital Münsterlingen, Münsterlingen	165	323
Klinik Schloss Mammern, Mammern	40	524
Praxis Dr. Böhm, Frauenfeld	40	831
Praxis Dr. Bucher, Frauenfeld	40	670
Praxis Dr. Furrer, Frauenfeld	40	1004
Praxis Dr. Gugg, Frauenfeld	40	748
Praxis Dr. Nadig, Amriswil	40	1019
Praxis im Klosterhof, Kreuzlingen	40	962
Thurgauer Klinik St. Katharinental, Diessenhofen	165	533

Uri	Plan	Entreprise
Kantonsspital Uri, Altdorf	132	218

Vaud	Plan	Entreprise
Administration des Hospices cantonaux, Lausanne	170	530
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne	170	354
Centre Hospitalier Yverdon Chamblon, Chamblon	169	364
Centre Pluridisciplinaire d'Oncologie, Lausanne	195	377
Clinique Bois-Cerf SA, Lausanne	200	990
Département universitaire de médecine & santé communautaire, Lausanne	170	344
EHC-Hôpital de Morges, Morges	169	360
Fondation CRS, Epalinges	40	658
Fondation de Nant, Corsier-sur-Vevey	169	363
Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique SA GHOL, Nyon	169	373
Hôpital de Lavaux, Cully	169	462
Hôpital du Chablais, Aigle	169	370
Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex	169	365
Hôpital Intercantonal de la Broye, Payerne	169	361
Hôpital Ophtalmique Jules Gonin, Lausanne	172	359
Hôpital Riviera, Vevey	169	358
Institut Universitaire Romand de Santé au Travail, Lausanne	195	357
Institution de Lavigny, Lavigny	169	362
Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne	195	355
Secteur psychiatrique Centre, Prilly	170	348
Secteur psychiatrique Nord, Yverdon	170	352
Secteur psychiatrique Ouest, Prangins	170	349

Valais	Plan	Entreprise
Air-Glacières SA, Sion	40	943
Berner Klinik Montana, Montana-Veremala	199	383
Luzerner Höhenklinik, Montana	129	381
Policlinique de Verbier SA, Verbier	50	644
RZL Rehabilitationszentrum Leukerbad AG, Leukerbad	174	382
SUVA Clinique romande de réadaptation, Sion	189	673

Zoug	Plan	Entreprise
Zuger Kantonsspital, Baar	30	404

Zürich	Plan	Entreprise
Airport Medical Center, Zürich-Flughafen	40	523
Anstellungen aus Treuhand, Zürich	101	841
Arbeitsgruppe Unfallmechanik, Zürich	40	911
ARUD Zürich, Zürich	50	165
Forel Klinik, Ellikon an der Thur	30	155
GZO AG Spital Wetzikon, Wetzikon	100	125
Hinderer Holding AG, Oetwil am See	104	140
ipw Integrierte Psychiatrie Winterthur, Winterthur	102	731
Kantonsspital Winterthur, Winterthur	102	84
Kinder- und Jugendpsychiatrischer Dienst des Kantons Zürich, Zürich	102	90
Kinderspital Zürich, Zürich	100	120
Klinik am Zürichberg, Zürich	50	152
Klinik Hirslanden AG, Zürich	200	436
Klinik im Park, Zürich	200	985
Klinik Susenberg, Zürich	40	569
Lungenzentrum Hirslanden, Zürich	30	890
MediX Gruppenpraxis AG, Zürich	171	872
mediX zürich AG, Zürich	171	811
Molecular Partners AG, Zürich-Schlieren	30	867
NICER, Zürich	40	999
Paracelsus-Spital, Richterswil	105	141
Praix Dr. Jaenicke, Zürich	50	961
Praxis Dr. Angele, Elgg	40	662
Praxis Dr. Ben-Shmuel, Zürich	50	672
Praxis Dr. Cotar, Zürich	50	939
Praxis Dr. Graf, Zürich	30	953
Praxis Dr. Kägi, Zürich	40	979
Praxis Dr. Küng, Zürich	50	671
Praxis Dr. Amstein, Zürich	40	1013
Praxis Dr. Sorg, Wallisellen	30	887
Psychiatriezentrum Rheinau, Rheinau	102	87
Psychiatrische Universitätsklinik, Zürich	102	86
REGA Schweizerische Rettungsflugwacht, Zürich	192	156
Sanatorium Kilchberg, Kilchberg	103	139
Schulthess Klinik, Zürich	100	124
Schweizerisches Epilepsie-Zentrum, Zürich	100	123
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich	30	500

Zurich	Plan	Entreprise
See-Spital, Horgen	100	112
Seismo Verlag AG, Zürich	30	427
Spital Affoltern, Affoltern am Albis	100	119
Spital Bülach, Bülach	100	111
Spital Limmattal, Schlieren	100	153
Spital Männedorf, Männedorf	100	122
Spital Uster, Uster	100	116
Spital Zollikerberg, Zollikerberg	100	114
Stadärztlicher Dienst, Zürich	107	147
Stadtspital Triemli, Zürich	107	146
Stadtspital Waid, Zürich	107	145
Stiftung SOMOSA, Winterthur	40	452
Universität Zürich, Zürich	101	927
Universitätsklinik Balgrist, Zürich	100	121
UniversitätsSpital Zürich, Zürich	102	85
Verein für medizinische Qualitätskontrolle, Zürich	30	729
Veterinary Anaesthesia Service, Winterthur	30	949
VSAO Sektion Zürich, Uster	30	877
Zürcher Höhenklinik Wald, Faltigberg-Wald	100	127
Allemagne	Plan	Entreprise
Max-Planck-Gesellschaft, Halle	30	980



Tél. 031 327 17 17
Fax 031 327 17 08
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la

Fondation de prévoyance ASMAC, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que les comptes de vieillesse de la Fondation de prévoyance ASMAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels et la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Berne, le 13 mai 2011

BDO SA

Thomas Stutz
Expert-réviseur agréé

Jakob Burkhard
Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexe Comptes annuels (Bilan, Compte d'exploitation, Annexe)

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.